



Au centre de cet autre braquage des caisses de l'Etat, le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader) et son Directeur des Ressources financières et du Patrimoine (DRFP) qui se serait substitué au billeteur proposé et approuvé par le ministre des Finances, pour mener rondement à bien leur petite affaire.

De scandales en scandales, la liste des crimes économiques du ministre de l'Agriculture et du Développement Rural **Gabriel Mbairobe** ne fait que s'allonger.

Déjà fortement soupçonné d'avoir violé les règles et procédure de la commande publique sur les fonds affectés à la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 dans son département ministériel, il vient de se mettre à dos les personnels sous contrat des projets et programmes dans ledit ministère qui ont observé un mouvement d'humeur le 17 août dernier, revendiquant pour la cause leurs nombreux mois d'arriérés de salaires.

Visiblement, l'actuel Ministre de l'Agriculture et du développement Rural entretiendrait des relations incestueuses avec l'argent du contribuable camerounais.

Cette fois-ci encore, il s'agissant du mandatement par voie de déblocage sollicité et obtenu auprès du ministre des Finances au mois de septembre 2020, dont le numéro 368 de votre journal a fait cas dans sa parution du 9 août 2021.

En effet, dans le cadre de ce mandatement qui prévoyait la réalisation de certaines activités inscrites dans le plan de réponse sectorielle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) pour la mitigation des impacts de la pandémie Covid-19, financées sur le Fonds Spécial de la Solidarité Nationale, Gabriel Mbaïrobe a reçu du Ministre des Finances 332.000.000FCFA pour désintéresser les fournisseurs.

Pour ces activités et suivant la proposition qu'il a faite au Minfi, Madame Zebe Jeanne Flavienne, Epse Nsom, Mie 763 745-T a été désignée comme billeteur des deux premiers volets. A savoir : la réalisation des enquêtes et analyses pour 170 millions de FCFA et la consolidation, validation et publication des données sur la situation alimentaire pour un montant de 30 millions de FCFA. Madame Zebe n'a malheureusement jamais vu la couleur de cet argent. Et pour cause ?

Bien que le nom du billeteur n'ait pas changé, c'est le DRFP en la personne d'Effa Messi Grégoire Saturnin qui aurait géré cet argent à des fins inavouées avec la bénédiction de son ministre. Soit 200.000.000FCFA partis en fumé. Il est à relever ici que les marchés de ces activités ont été malicieusement fractionnés en bons de 4.900.000FCFA, sans l'avis du ministère des Marchés Publics et marchandés aux plus offrants entre copains, coquins et affidés.

Plaintes et lettres anonymes

Les problèmes commencent lorsque les fournisseurs qui s'étaient lourdement endettés pour réaliser lesdits marchés n'arrivent pas à se faire payer alors qu'ils étaient au parfum que le gouvernement avait mis à la disposition du ministre, les fonds nécessaires pour leur désintéressement. Malheureusement, cet argent avait pris une destination. inconnue.

C'est ainsi qu'ils ont porté l'affaire au Secrétariat d'Etat à la Défense (SED). Coincés et incapables d'apurer les factures, les collaborateurs du Minader qui ont été régulièrement cuisiné au SED vont jouer au dilatoire en arrosant les enquêteurs de billets de banque. L'affaire a commencé à piétiner et même étouffée, malgré l'insistance et l'impatience des fournisseurs.

Sur leur lancée, une dénonciation anonyme est adressée au procureur du Tribunal Criminel Spécial (TCS) avec toutes les pièces justificatives pour qu'il ouvre une enquête sur ce sujet. La lettre de dénonciation n'arriverait malheureusement pas à son destinataire. D'après une source très proche du dossier, elle aurait été interceptée par un collaborateur véreux du procureur, ami des mis en cause qui a tôt fait de leur envoyer une copie sous fond de chantage.

Une fois de plus, comme au SED, c'est encore des millions qui ont été versés pour que l'affaire soit enterrée. Et pour faire monter les enchères leur complice au TCS leur enverrait même les copies des interdictions de sortie du territoire à eux adressées pour démontrer sa puissance.

A la décharge du président du TCS, Annie Noelle Bahounou Batende dont on connaît la rigueur et la détermination à mettre hors d'état de nuire tous les ripoux de la République, cette brebis

galeuse tapis dans ses services nuit considérablement à sa notoriété en bloquant les dossiers qui lui sont adressés. Vivement qu'une enquête soit menée dans son entourage pour détecter ces éléments qui se sucent derrière son dos en faisant porter le chapeau à la structure qu'il dirige.

Affaire à suivre

Le Zénith
